



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23065016

Déposé / Reçu le

08 MAI 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0568 763 755**

Nom

(en entier) : **Hranko**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Haecht, 465 à 1030 Bruxelles**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Extrait du PV d'assemblée générale extraordinaire tenue le 27 avril 2023 au siège social de la société :

L'assemblée générale accepte le transfert du siège social à l'adresse suivante :

Boulevard Ernest Solvay, 535 à 4000 Liège

Nina Stankova

Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/05/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).